

Éditorial

On ne faiblit pas. Nous vous le disions dans notre dernier numéro, malgré les périodes de confinement et les entre-deux remplis de précautions sanitaires, l'activité militante n'a pas faibli. En cette fin de deuxième confinement qui a vu les lieux de travail, les transports et l'école ouverts aux quatre vents du Covid-19, Attac France a, par exemple, proposé une conférence en ligne, histoire de ne pas rester l'esprit confiné, sur les relocalisations tellement vantées au plus fort de la crise. À revoir, ici : <https://frama.link/yLK1Cq1M>.

Contre la loi Sécurité globale. Attac 92 reste tout autant investie, au sein de son conseil d'administration pour préparer des actions à plus ou moins long terme. Votre association refuse qu'une loi porte atteinte aux libertés fondamentales et au regard des populations, que la France soit le pays des violences policières et des atteintes à la liberté d'informer, une société où l'État peut voir avec des drones et des caméras piétons, sans être vu. L'arsenal juridique existant est amplement suffisant pour protéger les forces de l'ordre d'éventuelles agressions consécutives à la diffusion d'images. L'interpellation des députés contre la loi Sécurité globale a été très bien suivie dans le 92 : plus de 20 % des adhérent·es ont écrit à leur élu·e, bravo !

Profiteurs de la crise. La campagne contre Amazon et son monde et pour le développement d'une économie locale créatrice d'emploi, génératrice de lien social tout en étant compatible avec les impératifs climatiques se poursuit. Dans le même ordre d'idées, la campagne « Démasquons les profiteurs de la crise » pointe à la fois l'indécence sociale, fiscale et écologique des ultras riches et les mesures du gouvernement qui continuent à les engraisser. Une bonne façon de ne pas se résigner et de ne pas laisser le gouvernement nous diviser. Des centaines d'autocollants apposés sur les murs du 92. Re-bravo !

STOP CETA-Mercosur. Alors que Macron a affirmé le 29 juin aux 150 citoyens de la Convention citoyenne pour le Climat avoir « stoppé les négociations » avec le Mercosur, les discussions se poursuivent entre décideurs européens et Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay. Cet accord de libre-échange fait peser de lourdes menaces écologiques, sociales, sanitaires et démocratiques, l'abandonner est la première étape pour revoir en profondeur la politique commerciale européenne. La France doit obtenir l'abandon de cet accord.

Adhérez et faites adhérer. Exigeons ensemble des transformations radicales ! En ligne <https://france.attac.org/> ou à l'aide du bulletin que vous trouverez en page 12. Bonne lecture !

Le monde d'après par Macron

100 milliards d'euros. C'est le montant, intégré au projet de loi de finances pour 2021, que le gouvernement injecte dans l'économie au titre des plans d'urgence du printemps et du plan de relance anti-Covid-19.

La somme n'est pas mince. Et pourtant celles et ceux qui ont le plus souffert des conséquences économiques de la crise sanitaire n'en bénéficieront quasi pas. À peine 1 % pour eux, le reste pour les contribuables les plus aisés (abattement supplémentaires pour les donations) et les secteurs les plus nocifs et leurs grands groupes (industrie pétrochimique notamment). Un budget qui ne consacre que 9 % aux questions vertes (1,2 milliard € pour la transition agricole et alimentaire), réservant des sommes colossales entre autres aux secteurs aéronautiques et automobiles (2,6 milliards €). De nombreuses mesures de soutien aux entreprises, sans aucune contrepartie sociale et environnementale, et des sommes qui, comme pour le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), viendront nourrir la distribution de dividendes.

Paupérisation de l'action publique, inégalités en hausse. Alors que les associations d'aide aux plus vulnérables alertent sur les conséquences sociales et économiques du Covid-19, le gouvernement choisit, une fois de plus, d'entériner une politique fiscale injuste, qui se déploie au détriment des services publics et des plus précaires, sans porter une ambition écologique suffisante permettant d'échapper au monde d'avant. On s'en doutait un peu ...

Sommaire

<i>La compétition planétaire Chine / Etats-Unis</i>	2
<i>Samuel Paty, j'écris ton nom</i>	5
<i>Match à pied : Clichy contre Irvine</i>	6
<i>Il faut sauver Julian Assange</i>	9
<i>Le conseil d'administration élu le 1^{er} février 2020</i>	11
<i>Organisation d'Attac 92 et bulletin d'adhésion</i>	12

La compétition planétaire Chine / États-Unis

Cet article est proposé par Claude Latreille, une adhérente d'Attac 92, à partir de notes de lecture d'ouvrages et d'articles figurant dans la bibliographie indiquée en fin de texte.

« Chimerica » à l'ère de l'anthropocène

L'anthropocène est le nouvel âge défini depuis quelques décennies par les géologues et les biologistes. D'après leurs recherches, les activités humaines sont devenues la principale force de transformation de la Terre, force qui agit si rapidement que la vie sur la Terre se trouve mise en péril.

Cette nouvelle ère se caractérise par une urbanisation mondiale et le développement des infrastructures citadines, le recours systématique aux énergies fossiles, l'hyper-exploitation des ressources naturelles et une agriculture productiviste.

Il en résulte une diminution progressive des espaces habités par les espèces animales et la disparition de nombreuses espèces sauvages - 60 % des espèces ont disparu en cinq décennies selon la Société Zoologique Britannique -, une pollution des sols, des eaux et de l'air, un changement climatique qui se manifeste par des événements de plus en plus extrêmes et de plus en plus fréquents tels que des tempêtes et des ouragans, la fonte des glaciers, les inondations et les sécheresses, les incendies de forêts, etc.

Toute crise, comme celle du Covid-19, devient globale du fait de l'intrication des flux de personnes et de marchandises, des systèmes de transport mondialisés, des chaînes de sous-traitants, etc. L'anthropocène, c'est le champ de bataille sino-américain. L'avènement de la Chine comme puissance à l'ascension fulgurante bouleverse les équilibres géopolitiques précédents. Alors que la part des États-Unis dans l'économie mondiale est passée de 50 % dans l'immédiat après-deuxième guerre mondiale à 16 % aujourd'hui, celle de la Chine est passée de 2 % au début du XX^e siècle à 28 % en 2016. Leurs économies sont maintenant tellement interdépendantes que le terme « Chimerica » - la contraction des mots « Chine » et « Amérique » - les désigne. Leur volonté de puissance les pousse à un développement accéléré et fait de ces deux puissances les principaux pollueurs de la planète.

Le modèle de développement co-porté par

elles et diffusé à l'ensemble du globe déclenche un dérèglement du système-Terre et devient une menace existentielle collective. Confrontés à ce drame, les deux pays n'ont pas les mêmes réactions. La Chine de Xi Jinping, malade de la pollution, a évolué rapidement du désintérêt à ce qu'elle appelle une « civilisation écologique ». L'Amérique de Donald Trump s'est installée dans le déni, dénonce les engagements environnementaux de l'accord de Paris (2015), réindustrialise le pays, exploite le gaz de schiste, etc. Devant les dangers d'un tel climat-scepticisme, deux pôles de pouvoir au sein de la société américaine, à savoir l'armée et le monde d'Hollywood, veillent, s'impliquent dans le débat stratégique et préparent le pays aux guerres du climat.

On a donc d'un côté la puissance mondiale nord-américaine toujours première grâce à son avance historique dans le développement des technologies les plus modernes et dans le secteur militaire, acquise en particulier pendant les guerres mondiales et la guerre froide, même si elle est cependant affaiblie par des divergences d'interprétation au sein du pays quant à l'état réel de la planète. Et de l'autre, la Chine, 20 % de la population mondiale – et seulement 7 % des terres arables –, dictature d'un parti unique qui tient fermement dans ses mains les rênes du politique et de l'économie et déploie son emprise internationale par le biais de sa « nouvelle route de la Soie ».

Route de la soie

Sous la dynastie des Tang (618 à 907), une route de 6 000 km entre la Chine et l'Occident, par l'Asie Centrale, était empruntée par des caravanes. Jusqu'au XVI^e siècle, elle a permis des échanges commerciaux, culturels, artistiques et religieux. Elle est connue sous le nom de la denrée la plus chatoyante qui y était transportée : la route de la soie.

En 2013, Xi Jinping a repris ce nom prestigieux pour lancer son projet de « nouvelle route de la soie » (NRS appelée aussi « une ceinture, une route » ou « Belt and Road »). En réalité, il ne s'agit pas d'une route mais d'une stratégie mondiale qui se propose de canaliser les flux de ressources entre la Chine et les espaces qu'elle considère comme utiles pour elle et →

→ nécessaires à ses besoins, d'asseoir sa puissance internationale pour influencer l'ordre mondial, de donner une image positive du pays et de la supériorité de son modèle politico-économique. En contrepartie elle propose aux pays associés d'obtenir des infrastructures, des aides à la formation, des coopérations économiques, des prêts, etc.

Initialement consacrée au commerce et aux investissements en Eurasie, la NRS s'est élargie dès 2017 à tous les domaines et à tous les continents. Des segments ont été construits en Afrique - Golfe de Guinée, République démocratique du Congo, Djibouti, côte orientale -, et sur le continent américain - l'Argentine est maintenant le support principal de la sécurité alimentaire de la Chine. Un segment polaire emprunte également la route maritime du Nord, ouverte à la faveur du changement climatique par la Russie de Poutine avec laquelle la Chine investit pour l'exploitation du pétrole et du gaz.

C'est ainsi que la NRS implique aujourd'hui 130 des 195 pays de la planète. Ce déploiement fait apparaître la Chine sur des théâtres nouveaux pour elle, tels les pays riverains de l'océan arctique - dont la plupart sont membres de l'OTAN pilotée par les États-Unis - et l'Amérique du Sud pourtant traditionnelle chasse-gardée des USA depuis le président Monroe, entre 1817 et 1825. Cette rivalité peut d'autant plus inquiéter les USA que la Chine y utilise les techniques les plus sophistiquées de l'intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle

En effet, la Chine est devenue une cybernation. Son plan de création d'une nouvelle génération d'intelligence artificielle (IA) se propose de transformer le pays en un leader mondial en la matière, au moyen de gigantesques investissements en recherche et développement. Les résultats sont déjà remarquables.

À l'intérieur, sa population est la plus connectée du monde. Alibaba est un géant de la vente en ligne bien plus puissant qu'Amazon. L'IA permet d'optimiser les flux d'énergie, d'eau, de nourriture, de personnes par la mise en place de capteurs multiples, installés par Huawei et Tencent. Des systèmes de « crédit social », dont le pouvoir ne fait pas mystère, sont en outre capables de connaître le niveau de civisme des citoyens et de les sanctionner s'ils s'écartent des

normes.

Par ailleurs, l'intégration de l'IA aux forces aériennes, maritimes, terrestres, spatiales et cyber-spatiales de l'Armée populaire de libération augmente ses possibilités d'imposer sa volonté stratégique.

À l'extérieur, tout au long de la NRS, sont posés des milliers de kilomètres de câbles de fibre optique reliant des milliers de capteurs à des gazoducs. Les flux de méga-données sont transmis à des centres de traitement équipés d'IA. La NRS devient un dispositif d'imbrication des systèmes d'IA des pays partenaires.

De son côté, et dès la fin du XIX^e siècle, l'armée américaine s'est dédiée à la projection de ses forces vers l'extérieur, en particulier vers la région Asie-Pacifique. Le couplage historique de l'armée avec la science et l'industrie a été un puissant moteur de l'innovation technologique.

La course à l'IA militaire lancée par la Chine oblige les États-Unis à être toujours plus actifs dans la mobilisation de leurs capacités industrielles exceptionnelles pour conserver le leadership mondial.

Toutefois, ils ne peuvent se passer de la Chine pour la fourniture de certains minéraux dits « terres rares », nécessaires à la fabrication de tous les produits électroniques. Et la présence d'une équipe climato-sceptique à la tête de l'État fédéral, en désaccord total avec les deux forces intérieures que sont l'Armée et Hollywood, représente une faiblesse certaine face à l'unicité du pouvoir chinois.

Vers une guerre : le piège de Thucydide ?

L'émergence foudroyante de la Chine au XXI^e siècle et sa compétition avec la puissance américaine sont une évidence. L'enchevêtrement de leurs économies, le besoin que chacun a de l'autre, les risques démesurés d'un conflit rendent une guerre assez improbable.

Graham Allison, professeur émérite à Harvard et conseiller de plusieurs secrétaires d'État à la défense successifs, n'exclut cependant pas, dans un livre qui fait débat aux États-Unis, que le piège de Thucydide se referme sur eux. Cet historien grec (460-395) affirme que la guerre entre Sparte et Athènes, il y a 2500 ans, était inévitable dès lors que Sparte, puissance dominante mais en déclin, voulait empêcher d'être dépassée par Athènes, puissance dominée mais en pleine →

→ ascension. D'après Allison, l'Histoire donne de nombreux exemples de ces affrontements qui aboutissent le plus souvent à la guerre.

Mais le contexte dans lequel nous nous trouvons n'a pas de précédent dans l'Histoire. Contexte constitué de mondialisation, de dissuasion nucléaire, de révolution numérique et ses possibilités illimitées. Le tout sur une planète où air, eau, sols sont pollués et où la biodiversité s'appauvrit avec une intensité et une rapidité jamais vues lors des extinctions antérieures d'espèces.

De plus, de nombreux facteurs peuvent interférer dans un sens ou dans un autre sans qu'il soit possible d'évaluer la probabilité de telle ou telle hypothèse. Par exemple, « sait-on comment les dirigeants américains, persuadés de leur avance technologique et de la supériorité de leurs valeurs, se révolteront contre la concurrence de plus en plus agressive du rival chinois ? », ou « peut-on espérer que la Chine saura maîtriser sa puissance nouvelle et éviter d'appliquer la loi du plus fort ».

À ce propos, les événements actuels à Hong-Kong sont inquiétants, d'autant que ni le droit international ni les droits de l'Homme ne sont de nature à freiner les tentatives hégémoniques chinoises.

D'autres questions se font jour : « que penser des capacités des populations chinoises à réagir, tôt ou tard, à un pouvoir politique et social dictatorial, malgré le cyber-contrôle qui les paralyse peu à peu ? » ; « que penser de l'attitude des pays de la zone indopacifique devant l'emprise croissante du géant chinois ? » ; « peut-on croire que ceux que la Chine considère comme des « espaces utiles » à sa stratégie accepteront longtemps de jouer les utilités plus favorables à la Chine qu'à eux-mêmes ? » ; « ne peut-on craindre que le dérèglement climatique soit plus grave encore que ce que prévoient les experts, du fait du comportement irraisonné des États ? ».

Et quand bien même y aurait-il une guerre, quelle que soit sa forme, guerre froide ou conflit militaire, cela ne résoudrait pas le mal qui ronge la planète du fait des activités humaines.

Car le problème est ailleurs. Certes la planète en a vu d'autres et elle est toujours là, mais ce n'est pas elle qui est en danger ... c'est la vie sur la Terre ! Notre seule certitude est qu'une

solution ne peut pas être trouvée en poursuivant une compétition à outrance entre les grandes puissances, en sous-estimant les drames environnementaux qui se jouent. Ceux-ci menacent tout autant ces grandes puissances que les plus déshéritées.

Utopie ?

Une solution efficace ne peut être trouvée que dans le cadre d'une concertation globale où tous les êtres humains rechercheront l'harmonisation entre leurs modes de vie et les besoins de la nature.

Rude tâche en tous les cas car il faut changer nos façons de vivre et nous libérer de l'emprise des lobbies et des pouvoirs financiers. Tâche urgente devant l'accélération de l'effondrement du vivant. Les bonnes volontés individuelles ne suffisent pas pour modifier le cours des choses. « Il sera de la responsabilité des États de se mettre d'accord sur un infléchissement mondial, collectif et raisonné », estime Aurélien Barrau.

Claude Latreille ▢

Bibliographie

- Informations et formulations prises dans deux livres :

L'aigle, le dragon et la crise planétaire de Jean-Michel VALANTIN, géo-politiste, docteur et chercheur en études stratégiques et sociologie de la défense. Ed° du Seuil, 2020

Le plus grand défi de l'histoire de l'humanité d'Aurélien BARRAU, astrophysicien du CNRS et docteur en philosophie. Ed° Michel Lafon, 2020

- Lectures complétées par la consultation d'articles et publications géopolitiques récents :

- le dossier sur le piège de Thucydide, par Pascal BONIFACE, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques, IRIS, « Lignes d'ATTAC » d'avril 2020,
- l'interview de Graham ALLISON parue dans le *Figaro* du 28 mai 2020, à propos de son livre *Vers la guerre ?*, édité en 2018,
- *La nouvelle route de la soie*, *Courrier International*, hors-série, octobre 2018

Note

Chimerica est aussi le titre d'une minisérie britannique en quatre épisodes diffusée en octobre 2019 et tirée de la pièce de théâtre éponyme à succès de la dramaturge anglaise Lucy Kirkwood.

Samuel Paty, j'écris ton nom

Samuel Paty, assassiné parce qu'il enseignait la liberté d'expression en exposant des caricatures du prophète Mahomet dans le contexte scolaire d'éveil de l'esprit critique, du débat, de l'échange. Au lendemain de l'odieux assassinat de ce professeur d'histoire - géographie dans un collège de Conflans Sainte-Honorine, la Fédération syndicale unitaire (FSU), l'une des organisations fondatrices de notre association, faisait paraître le 17 octobre 2020 une forte déclaration, soutenue par ATTAC-France.

En rendant hommage à ce pédagogue courageux et exemplaire, la déclaration FSU-Attac rappelle que : *« C'est toute la communauté éducative, personnels mais aussi familles et élèves, qui est profondément atteinte et endeuillée, et au-delà l'ensemble de la société. L'assassinat lâche et abject d'un enseignant porte aussi attaque à des principes fondamentaux de la République comme la liberté d'expression, la liberté de conscience, la laïcité. »*

Après l'effroi et la sidération, les rassemblements en hommage à Samuel Paty et en appui aux enseignantes et aux enseignants montrent fort à propos que la liberté d'expression et de caricature est absolument liée à nos valeurs démocratiques. Elle doit être protégée, transmise et enseignée.



Nous devons saluer le travail de premier ordre des intervenant-es, artistes, journalistes, enseignants et enseignantes, etc. La laïcité est pour nous essentielle. La République garantit la liberté de culte, la liberté de croire et de ne pas croire. Aucune religion ne peut s'imposer à elle.

En dépassant nos différences et nos divergences, nous devons œuvrer pour que la France retrouve la voie de la concorde civile. Nous ne voulons pas vivre dans un pays où l'extrémisme religieux, qu'il soit islamiste, catholique, juif, protestant ou évangélique, terrorise, tue ou cherche à dominer les rapports sociaux. C'est l'opinion de la grande majorité des habitants et des habitantes de notre pays, par-delà leurs sensibilités philosophiques et religieuses : athées, agnostiques, libres penseurs, chrétiens, musulmans, juifs, etc. La République ne peut pas être « fractionnée à la carte » ! Il y a des droits et des devoirs pour tous les citoyens et pour toutes les citoyennes.

Soyons vigilant-es vis-à-vis des tentatives pour instaurer une nouvelle « police » de la pensée.



Enfin, il serait injuste d'accuser les millions de musulmanes et de musulmans de France de complicité avec des auteurs de crimes commis par d'infimes minorités. Refusons de tomber dans le piège tendu par les fanatiques, destiné à diviser notre société, à la plonger dans le chaos et la guerre civile.

Face au grave danger que représentent les financeurs et bâtisseurs d'un islam politique intégriste par leurs discours, écrits, activités dites sociales et autres pratiques antirépublicaines inacceptables, nous avons le devoir d'être toujours lucides, et de combattre toute instrumentalisation qui favorise l'obscurantisme, le refus de la science et les misérables manœuvres tendant à placer la religion au-dessus de la République.

Jean-Louis Michniak 

Match à pied : Clichy contre Irvine

Dans le nouveau livre, *Slow Cities : Conquering our speed addiction for health and sustainability* (Tranter et Tolley), on apprend comment le lobby de la voiture a imposé le déterminisme motorisé dans la majorité des villes. Résultat : une vie sédentaire et de la pollution dans les villes qui grandissent autour de l'illusion de la vitesse. La vitesse, en favorisant une minorité privilégiée, agit comme moteur de l'inégalité.

En lisant *Slow Cities*, on observe une transition dans certaines villes, comme Paris, qui essaient de favoriser les mobilités douces. Tranter et Tolley présentent l'idée de « la vitesse efficace », en citant l'écrivain écologiste et père de la désobéissance civile Henry David Thoreau (début du XIX^e siècle). Celui-ci insistait sur le fait qu'il pouvait parcourir à pied les trente kilomètres jusqu'à la prochaine ville, plus vite que son ami qui prenait le train, les heures de voyage ferroviaire devant comptabiliser aussi les heures de travail nécessaires pour payer le billet du train de son ami. Ivan Illich propose le même argument un siècle plus tard en montrant que le vélo va plus vite que la voiture.

Les arguments de *Slow Cities* inspirent l'analyse photographique contrastée entre les villes de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine, France) et Irvine (Californie, USA).

Irvine

Sans centre-ville, la très étendue Irvine offre à sa population seulement trois types d'ambiances pour se promener à pied. Des lotissements (*clusters*) et leurs maisons dont l'unique destination est l'habitation. De tels groupements de maisons existent en France en zone péri-urbaines, dans la Brie par exemple. Ils imitent les banlieues américaines, sans commerces, sans rues traversantes. Il s'agit d'îlots sans aucune variation, isolés et ennuyeux. La deuxième ambiance consiste en des rues de transit qui permettent de relier un quartier à un autre, une ville à une autre. Avec trois voies « aller » et trois « retour », ces rues sont tellement larges qu'on peut les appeler les « presque-autoroutes ». Même si des trottoirs les bordent, personne n'a envie de se balader dans ces « non-lieux ». Ils ne sont utilisés que par ceux qui n'ont pas le choix d'un autre moyen de transport. Enfin il y a les centres commerciaux entourés des immenses parkings.

Clichy comparée à Irvine

Mauvaise idée. Le quartier de mon petit-fils à Irvine n'a pas de transport en commun. À seize ans, il aura besoin de conduire une voiture : une dépense qui n'avait pas été envisagée quand ses parents ont choisi de vivre dans une ville étendue.

Bonne idée. Les tramways revitalisant les quartiers.



Mauvaise idée. Les lotissements résidentiels ne permettent pas l'installation de petits commerces. Les parents de mon petit-fils ne peuvent pas l'envoyer acheter une baguette parce que le commerce le plus proche se trouve à trois kilomètres de distance. Pas de voiture, pas de repas.

Bonne idée. Pas nécessaire de traverser d'immenses parkings pour acheter de la nourriture.



→ Dans n'importe quel quartier de Clichy, vous pouvez aller à pied acheter de la nourriture.

Bonne et mauvaise idée.

Irvine a des pistes cyclables sur toutes les grandes avenues mais elles ne sont pas très larges et il n'y a pas d'ombre protectrice, ni arbres ni murs. Ces voies sont utilisées le week-end par des sportifs, hommes à la cinquantaine, habillés de lycra (MAMILS: *Middle-age men in lycra*).

Bonne idée. Clichy a éliminé une ligne de circulation motorisée pour élargir la piste cyclable. Des recherches montrent que les femmes sont plus encouragées à utiliser le vélo comme transport quand elles trouvent des pistes plus sécurisées.



Mauvaise idée. Des avenues trop larges deviennent des « presque-autoroutes » chassant les piétons de l'espace. Les feux rouges semblent interminables. Une rue est un lieu qui peut être convivial. Une route dont le seul objet est de permettre un déplacement entre un point A et un point B devient un non-lieu. Leur traversée devient pénible.



Bonne idée. Ce rond-point à Clichy réduit la vitesse de la circulation motorisée, et sans besoin

de feu, les piétons ont le droit de passage.



Mauvaise idée. Les parkings immenses sont placés devant les commerces : les trottoirs deviennent des non-lieux, pas attractifs et sans murs qui peuvent offrir de l'ombre.

On trouve à Irvine un centre commercial de divertissement qui s'appelle *Irvine Spectrum*,



lequel a des rues apparemment agréables pour se promener d'un magasin à un autre, mais ce n'est pas un vrai quartier convivial parce que personne n'habite ici.

Mauvaise idée. Des quartiers résidentiels sans densité, avec des écoles trop loin des résidences pour y aller à pied. Les parents deviennent des chauffeurs. Il faut marcher trente-cinq minutes du domicile de mon petit-fils à son école. Quand je suis de visite, je ne permets pas qu'on utilise la voiture pour se déplacer à l'école. J'emmène mon petit-fils à pied. Quand on arrive, on voit l'embouteillage des parents-chauffeurs devant l'école. Une obscénité moderne.

Bonne idée. Dans cette rue à Clichy, les parents viennent déposer et rechercher leurs enfants à l'école à pied. La rue appartient →

→ aux enfants et à leurs parents, avec un petit café convivial au fond.



Mauvaise idée. C'est bien qu'Irvine soit équipée de trottoirs partout mais ils restent plutôt vides à cause du manque d'utilité. Au cours d'une balade de neuf kilomètres à pied avec ma fille, nous n'avons rencontré que deux piétons sur le chemin.

Bonne idée. Cependant Irvine a fait la belle *Promenade Jeffrey*. Très bien pour le divertissement mais personne ne l'utilise pour faire des courses. Très bonne idée !



Mauvaise idée. La pub a fait le lien entre voiture et nature. Le long des routes d'Irvine, la « nature » est un pansement qui sépare le trottoir des murs. Le piéton se trouve dans l'isolement cellulaire.

Bonne idée. À Clichy les heures gagnées pour éviter la circulation motorisée deviennent des heures de convivialité locale.

“Nos dessins de ville suppriment la marche à pied,” écrit David Goldberg de l'association *Smart Growth America*. (Voir *Car-driven society poses health risks to Americans*, Matthew Bigg, *Health News*, 29 May 2009).

La bête noire des partisans de la ville étendue s'appelle « la congestion ». Cependant, selon l'urbaniste Charles Marohn, « *la seule chose pire*

que la congestion, c'est de ne pas avoir de congestion ». (*Dealing with Congestion, Strong Towns*, 19 oct. 2015). « *Soigner la congestion avec les routes plus larges c'est comme soigner l'obésité en achetant des pantalons de tailles plus grands* », dit l'ingénieur-urbaniste Marohn. Grâce aux villes étendues, l'homo-erectus chasseur-cueilleur a évolué vers l'homo-consommateur-quadroplectus.



Pas de protestation contre les parkings à Irvine. Si l'industrie du ciment était un pays, elle serait classée 3^e en émissions de CO₂, derrière la Chine et les USA.



Heureusement, les voisins de Clichy ne tolèrent pas la pollution visuelle et ils sont en train de protester contre un parking proposé par la mairie.

Aux USA les voyages de très courtes distances en voiture pour faire du shopping accumulent seize milliards de kilomètres motorisés, dont quatre millions de tonnes métriques des émissions d'effets de serre chaque année.

Plus d'énergie fossile en voiture = moins d'énergie humaine. On n'a pas besoin d'être écologiste pour défendre l'environnement. Il suffit d'aller à pied au lieu de conduire sa bagnole. Une bonne idée pour notre santé se traduit en une autre bonne idée pour la planète.

Mark Cramer □

Il faut sauver Julian Assange

Alors que les médias dominants bruissent de nouvelles alarmantes sur la nouvelle pandémie mondiale, alors que la multitude a le regard rivé sur les thermomètres médicaux dans la peur de contracter la maladie, notre planète poursuit sa course folle, chaotique et absurde : désastres écologiques et sociaux, corruption endémique, déni de la justice la plus élémentaire. Sur ce dernier point nous allons nous arrêter sur le sort réservé à Julian Assange que la juge Eva Joly qualifie de « *scandale judiciaire le plus important de cette décennie* ».

En 2006, le journaliste et informaticien australien Julian Assange fonde une Organisation non gouvernementale (ONG) dénommée Wikileaks. L'objet de cette ONG d'un nouveau genre est de diffuser tous les documents, même confidentiels, susceptibles de permettre la réalisation d'enquêtes et d'analyses politiques, financières et sociales à l'échelle mondiale tout en protégeant ses sources. Il s'agit en fait de donner aux « lanceurs d'alertes » la plus large audience possible, de mettre en ligne, pour le bénéfice de tous, des sortes d'« archives de l'humanité » afin de comprendre les enjeux de notre temps.

Dès sa fondation, cette organisation va faire preuve d'une redoutable efficacité puisqu'en quelques mois environ dix millions de documents, pour la plupart confidentiels, se trouvent dévoilés. Ainsi se déroule un immense panorama jusqu'ici occulté concernant les guerres américaines en Afghanistan et en Irak (mensonges d'États, cas de tortures...), les capacités de surveillance généralisées de la Central Intelligence Agency (CIA, agence centrale de renseignement en français) et de la National Security Agency (NSA, agence nationale de la sécurité), d'invouables tractations au Moyen-Orient, d'innombrables cas de corruption et de fraudes fiscales (notamment 2 000 comptes appartenant à des personnalités de la politique, des affaires ou du spectacle ouverts dans les paradis fiscaux par la banque suisse *Julius Bär*)....Une partie de ces révélations seront bientôt reprises par la presse mondiale : *New-York Times*, *Le Monde*, *Der Spiegel*, *El Pais*, etc. Une vidéo dénommée *Collateral Murder* (1) va faire le tour du monde à travers les réseaux sociaux. Il s'agit d'un enregistrement effectué à bord d'un hélicoptère

« Apache » de l'armée américaine, en opération au-dessus du territoire Irakien en 2007, qui pense avoir repéré des terroristes. À travers le télé-objectif on assiste à la traque de ce groupe dans les rues de la banlieue de Bagdad, on perçoit le dialogue des pilotes qui semblent se croire dans un jeu vidéo. On relèvera douze morts et deux enfants grièvement blessés dont l'un décèdera par la suite. Parmi les victimes, se trouvent seulement deux hommes armés, mais aussi Namir Nor-Eldeen le principal correspondant de guerre de l'agence *Reuters* en Irak et son assistant et chauffeur Saeed Chmah. Malgré les protestations véhémentes de *Reuters*, le Pentagone considèrera que les « procédures d'engagement du feu » ont été respectées.

Mais on ne défit pas impunément les puissances d'un monde encore largement voué à l'ignorance et à la barbarie. La répression va être impitoyable. Dès 2013 Edward Snowdens, lanceur d'alerte étasunien, ancien employé de la CIA et de la NSA qui a révélé l'existence de programmes de surveillance de masse, est inculpé d'espionnage. Assange parviendra de justesse à le faire transférer en Russie où il obtiendra un asile politique précaire. La même année Chelsea Manning, ancienne analyste militaire qui a révélé nombre de documents sur les guerres d'Afghanistan et d'Irak - notamment la fameuse vidéo *Collateral Murder* et des images montrant les tortures pratiquées à la prison d'Abou Ghraib en Irak ainsi que plus de 260 000 câbles diplomatiques confidentiels - est condamnée à 35 ans de prison toujours pour espionnage. Elle sera graciée par le président Obama en 2017, mais incarcérée de nouveau en 2019 suite à son refus de témoigner contre Assange. Le 12 mars dernier, après une tentative de suicide qui manque de très peu de réussir, un juge ordonne sa libération, mais elle devra cependant s'acquitter d'une amende de 256 000 \$ (229 000 euros). Par ailleurs Wikileaks devra faire face à de nombreuses difficultés d'ordre administratif notamment, en 2011, à un blocus financier organisé par les principaux réseaux de paiement (*Visa*, *Western Union*, etc.). En 2012 une « attaque » informatique empêche pendant plusieurs mois les internautes de se connecter à son site. Simultanément Assange se retrouve sous le coup d'un mandat d'arrêt international



→ émanant de la justice suédoise pour un délit sexuel particulièrement obscur. Afin de ne pas être extradé vers la Suède, Assange se réfugie dans l'ambassade de l'Équateur à Londres où le président Rafael Correa lui accorde l'asile politique. Il y passera sept ans confiné dans un studio minuscule, surveillé en permanence par *Scotland Yard* et la CIA. Le 11 avril 2019, en contrepartie d'une aide financière importante en provenance des États-Unis, le nouveau président équatorien Lénin Moreno met fin à l'asile politique dont bénéficiait Assange. Il est immédiatement arrêté par la police britannique et transféré à la prison de haute sécurité de Belmarsh dans la banlieue de Londres. On notera que quelques mois plus tard, en novembre 2019, la justice suédoise clôt définitivement, faute de preuves, la procédure engagée contre Assange... et cela neuf ans après les faits reprochés.

Pour avoir permis des révélations majeures sur les guerres américaines (tortures, mensonges d'état...), sur les capacités de surveillance généralisées de la CIA, sur des cas de corruption et de fraudes fiscales, Julian Assange, le fondateur de Wikileaks, doit répondre aux États-Unis de dix-huit chefs d'inculpation dont celui d'espionnage. Il est actuellement détenu au Royaume-Uni dans des conditions contraires aux droits de l'Homme les plus élémentaires, soumis à des tortures psychologiques de tous les instants : un isolement presque absolu, une surveillance permanente du moindre de ses gestes et de ses entretiens avec ses avocats, ce qui constitue une violation flagrante des droits de la défense. En novembre dernier Nils Melzer, rapporteur général de l'Organisation des Nations-unies (ONU) sur la torture faisait part de ses graves préoccupations quant aux conditions de détention d'Assange (2). Le 26 juin 2020, *Le Monde* publiait la traduction d'une lettre parue dans la revue médicale *The Lancet* par laquelle 216 médecins appartenant à 33 pays s'indignaient des conditions de détention de Julian Assange et mettaient en garde contre de graves répercussions sur sa santé.

Le procès en vue de l'extradition d'Assange s'est ouvert le 24 février dernier. Interrompu par l'épidémie de Coronavirus, il devrait reprendre au cours du dernier trimestre de cette année.

Bien au-delà de sa personne, Assange est devenu le symbole d'un droit fondamental : le droit à l'information des peuples souverains, celui de savoir tout ce qui est fait en leur nom par les

États. Son extradition signifierait la remise en cause de ce droit. D'autre part si l'extradition était prononcée ce serait en violation de toutes les conventions internationales. En effet, selon la juge Eva Joly interviewée le 26 février dernier par le quotidien en ligne Médiapart, pour qu'un prévenu puisse être extradé, il faut que deux conditions soient réunies. D'une part, les faits reprochés à l'accusé doivent constituer des délits dans les deux pays concernés. Or l'*US Espionage Act* en vertu duquel les États-Unis poursuivent Assange n'a d'équivalent dans aucun pays d'Europe. Si Assange était extradé cela signifierait que la loi étasunienne s'applique aussi au Royaume-Uni. D'autre part, il doit être certain que l'accusé bénéficiera d'un procès équitable. C'est loin d'être le cas aux USA où le président Trump a même déclaré qu'Assange mériterait la peine de mort.

Cela est tellement vrai que la Commissaire européenne aux droits de l'homme, Dunja Mijatovic, a pris nettement position contre l'extradition « *compte tenu à la fois des implications pour la liberté de la presse et des graves préoccupations concernant le traitement que subirait Julien Assange aux USA* » (3). Si l'extradition devait être prononcée, il ne s'agirait pas d'un jugement au terme d'une procédure judiciaire, mais d'une décision politique. Assange ne serait pas alors extradé mais « livré » aux États-Unis et c'est malheureusement le cas le plus probable tant la pression des USA sur le premier ministre Boris Johnson est forte.

Seule une intervention massive de l'opinion internationale peut sauver Julian Assange et c'est pour cela qu'il est important de signer et faire signer rapidement la pétition soutenue notamment par Reporter Sans Frontière, Le Syndicat National des Journalistes, Amnesty International, La Ligue des Droits de l'Homme et la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme. On peut aussi participer aux divers meetings et manifestations qui ne manqueront pas de se dérouler d'ici la conclusion du procès.

Car dévoiler la vérité pour que vive la démocratie ne doit pas devenir un délit.

Bernard Blavette □

(1) : voir la vidéo notamment sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia - (2) : Pour lire l'intégralité de la déclaration de Nils Melzer consulter sur internet *ONU info* du 1 novembre 2019 - (3) : Communiqué agence Reuters du 20 février 2020.



Nathalie Levray
(Clamart)
Présidente



Thérèse Villame
(Clamart)
Secrétaire



Bruno Sébilet
(Rueil)
Trésorier



Jean-Louis Michniak
(Colombes)
Angle d'Attac



Ferroudja Boudjemai
(Nanterre)



Frédéric Jouvin
(Clichy)



Jean Quèbre
(Clichy)



Mark Cramer
(Clichy)



Philippe Duchatel
(Malakoff)



Sidoine Corbin Ocelli
(Bourg-la-Reine)

ADHÉRER À ATTAC, ÇA FAIT DU LIEN PAR OÙ ÇA PASSE...

www.france.attac.org



Organisation d'Attac 92

Siège social : chez Nathalie Levray, 20 rue des Groux 92140 Clamart - attac92@attac.org

- Présidente d'Attac 92 : **Nathalie Levray** - president.attac92@attac.org
- Secrétaire : **Thérèse Villame** - secretaire.attac92@attac.org
- Trésorier : **Bruno Sébilet** - tresorier.attac92@attac.org
- Webmaster : **Éric Colas** - web.attac92@attac.org

Site internet : <http://www.local.attac.org/attac92>

- Flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend>
- Agenda : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique175>
- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Attac-92-2236534953038189/>
- Twitter : <https://twitter.com/92attac>

S'informer & Agir, le Mag d'Attac 92 trimestriel :

- Les archives sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin d'ATTAC 92 mensuel :

- Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/ttac92/spip.php?rubrique178>
- Les archives des numéros 36 à 80 sont regroupés dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>
- Les archives des numéros 106 et suivants sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

Groupes de proximité :

Antony : Florence Lauzier, Agnès Gandon, Annette Carayon, François Tonnerieux

Asnières : Guy Rodary, Pierre Gauthrot

Bagneux : Daniel Monteux

Boulogne : Bernard Blavette

Clamart : Thérèse Villame

Clichy : Jean Quebre, Karine Henry, Mark Cramer

Colombes : Adda Bekkouche, Jean-Louis Michniak

Courbevoie / Neuilly / La Garenne Colombes : Annie Reynaud, Jean-Paul Vanhoove

Gennevilliers : -

Levallois : Sophie Maloberti

Mont Valérien / Nanterre / Puteaux / Rueil : Bruno Sébilet, Ferroudja Boudjemai

Montrouge : Daniel Cordova, Jean-Jacques Langlois



Adhésion en ligne sur notre site sécurisé : www.france.attac.org

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.



Bulletin d'adhésion 2021

NOM (en capitales) : PRENOM : Homme / Femme (rayer la mention inutile)
Date de naissance : Profession :
Adresse : Code postal : Ville : Pays :
Téléphone fixe : Mobile : Mél : @

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2019 la somme de (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac). Cochez le montant choisi, en fonction de votre revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

Tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35 €
	de 1 200 à 1 600 € : 48 €	de 1 600 à 2 300 € : 65 €	de 2 300 à 3 000 € : 84 €
	de 3 000 à 4 000 € : 120 €	au-delà de 4 000 € : 160 €	

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

- par chèque bancaire ou postal joint

- par carte bancaire n° : 3 derniers chiffres : date d'expiration : / signature :

A adresser par courrier à : Attac France, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris. Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

Citoyen du Monde à Montrouge :

- Les articles des récents des numéros à partir du numéro 90 dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>
- Les archives de 1 à 89 sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>
- Et de nombreuses notes de lecture à lire sur le site : <https://local.attac.org/attac92/spip.php>